



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

26/02/2020

Dossier complet le :

26/02/2020

N° d'enregistrement :

2020-AAA-KRP-247

1. Intitulé du projet

Lyon 07 - "Pré Gaudry" - Création d'une voirie Est-Ouest

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

METROPOLE DE LYON

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RINGLET Anne, Directrice de la Maitrise d'Ouvrage Urbaine

RCS / SIRET

2 0 0 0 4 6 9 7 7 0 0 0 1 9

Forme juridique

Collectivité Territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
6.a) Construction de routes classées dans le domaine public routier de l'Etat, des départements, des communes et des établissements public de coopération intercommunale	Création d'une voie Est-Ouest inscrite en emplacement réservé de voirie n°122 au PLUh. Cette emprise sera portée au domaine public de la Métropole après acquisition du foncier.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet de voie Est Ouest à Lyon 07 se situe entre le boulevard Y.Farge et l'avenue Jean Jaurès entre la rue Pré Gaudry et la rue Iortet. Il est inscrit en emplacement réservé n°122 au PLUh approuvé.

la voie représente 450m de long sur 24m de large. soit une surface totale de 10 800m².

L'aménagement de cette voie prévoit de larges trottoirs plantés, des stationnements, une piste cyclable et une chaussée ainsi que les réseaux permettant la desserte du secteur.

Ces aménagements s'implantent sur une ancienne friche industrielle et nécessiteront la démolition d'une partie de dalle en béton.

4.2 Objectifs du projet

Le site « Pré Gaudry » est actuellement une friche industrielle située dans un environnement urbain en pleine mutation.

Les objectifs poursuivis pour l'aménagement de cette voie sont:

- développer un maillage urbain permettant d'inscrire ce tènement dans le prolongement de la centralité nord de Gerland à l'articulation entre la rue de Gerland à l'Est et les berges du Rhône à l'Ouest.
- compléter les aménagements desservant les équipements du futur Collège, de l'Ecole de Management de Lyon au sud et les la future urbanisation au nord.

Les études réalisées sur le secteur ont permis d'identifier les grands principes qui seront pris en compte dans l'aménagement :

- végétaliser les espaces publics pour participer aux enjeux de développement durable,
- faciliter la qualité d'usages des espaces publics pour les piétons en dimensionnant généreusement les trottoirs en lien avec la fonction de chacun des îlots,
- assurer une qualité et une cohérence de l'espace public.
- permettre la continuité des voies cyclables
- permettre la desserte locale par des véhicules légers

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet d'aménagement concerne la réalisation de travaux d'aménagements urbains d'espaces publics et de voiries.

Le terrain actuel étant en partie couvert par une dalle béton d'une ancienne activité industrielle, il s'agira de la démolition et évacuation de cette dalle.

Ensuite, les aménagements s'accompagnent d'une gestion économe des terres afin d'accroître la performance environnementale du projet et d'optimiser son économie. Des études de diagnostic des sols ont permis d'optimiser le projet en limitant les besoins de terrassements, les flux de matériaux (déblais/remblais), les mises en décharges.

L'impact environnemental de l'aménagement limitera les transports induits, leurs nuisances et économisera la ressource naturelle.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Cet voie sera réalisé par la Métropole de Lyon. Les espaces verts et l'éclairage public seront remis à la Ville de Lyon qui en assurera la gestion. La voirie (voiries, trottoirs, piste cyclable, stationnement, arbre d'alignement), les réseaux d'assainissement, d'eau potable, de télécommunication, de chauffage urbain seront gérés par la Métropole.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Procédure réalisée

- Déclaration Préalable de division
- Approbation du Pluh
- Cessation d'activité ICPE de l'entreprise

Procédures en cours:

- Déclaration loi sur l'eau

Procédures à venir

- Concertation préalable L 103-2 du code de l'urbanisme

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie globale de l'aménagement:	10 800 m ²
longueur:	450m
largeur:	24m

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Lyon 69007 : Avenue Jean Jaurès,
Boulevard Yves Farges

BN 151, BN80

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 45° 44' 33" 3 Lat. 4 ° 50' 02" 3

Point d'arrivée :

Long. 45° 44' 30" 4 Lat. 4 ° 50' 22" 5

Communes traversées :

Lyon 69007

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention du bruit dans l'environnement de l'Etat dans le Rhône, approuvé par arrêté préfectoral en date du 3 novembre 2015. La Métropole de Lyon a mis en place un Plan Environnement sonore du Grand Lyon en Mai 2011
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention des Risques Naturels pour les inondations du Rhône et de la Saône sur le territoire du Grand Lyon approuvé en février 2009.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'entreprise Nexans, a réalisé des travaux de réhabilitation conformément à l'arrêté du 15/01/18 imposant des prescriptions complémentaires à la société Nexans suite à la cessation de son activité sur la parcelle n°BN 151. 29 rue Pré Gaudry à Lyon 7ème. De nombreuses études et investigations (avec plusieurs campagnes successives) ont été réalisées par NEXANS au droit du site permettant une évaluation des enjeux environnementaux fiable. Au total, plus de 200 sondages ont été réalisés sur l'ensemble du site (synthese en annexe6)
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	évacuation de la dalle béton en place
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Malgré la mise en place d'une gestion des terres raisonnée, les travaux vont nécessiter un apport en : - terres végétales pour l'aménagement des espaces verts publics et privés - matériaux de construction pour la mise en œuvre du programme de construction.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A ce jour l'emprise est très artificialisée (friche industrielle). Il n'y a pas d'enjeu écologique particulier.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'a pas de lien fonctionnel avec un site Natura 2000.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trafics générés par l'opération liés aux nouvelles constructions. Le trafic généré est compatible avec le quartier de Gerland Nord.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase de chantier sera source de bruit. Le passage d'une activité industrielle à un quartier de type résidentiel devrait générer des nuisances sonores différentes, compatibles avec l'évolution récente du quartier.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors de la phase de travaux
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Émissions lumineuses usuelles d'éclairage public pour un projet en milieu urbain.
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de réaménagement prévoit la désimperméabilisation des sols et maximiser l'infiltration. l'objectif est d'atteindre un objectif de « zéro » rejet au réseau. La compatibilité entre la qualité chimique des sols et les dispositifs d'infiltration prévus a été étudiée et validée par le bureau d'études de la Métropole certifié dans le domaine des sites et sols pollués.
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de réaménagement prévoit la désimperméabilisation des sols et maximiser l'infiltration. l'objectif est d'atteindre un objectif de « zéro » rejet au réseau. La compatibilité entre la qualité chimique des sols et les dispositifs d'infiltration prévus a été étudiée et validée par le bureau d'études de la Métropole certifié dans le domaine des sites et sols pollués.
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans le cadre de la démolition des dalles et éventuelles fondations. Les déchets seront évacués dans les décharges appropriées ou revalorisés sur site.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'usage privé lié à l'activité industrielle actuelle va évoluer vers un usage public sur l'emprise de l'axe Est Ouest.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet d'aménagement "Pré Gaudry": espaces publics accompagnant l'ouverture d'un collège et d'une école de commerces entre le nouvel axe est Ouest et la rue Pré Gaudry. Ce projet a fait l'objet d'un permis d'aménager délivré en janvier 2020.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Aménagement d'un axe de desserte locale intégrant une trame végétale dense et continue réduisant les îlots de chaleur à l'échelle du projet., support d'une biodiversité urbaine, de voie cyclable et de large trottoir, l'emprise de la chaussée dédiée à la voiture est limitée à minima.

Une gestion des eaux pluviales par infiltration et/ou rétention.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de voie est Ouest n'aura pas d'impact négatif sur un environnement qui est aujourd'hui, une friche industrielle imperméabilisée avec une biodiversité observée et mesurée réduite. L'axe est Ouest permettra un maillage de ce secteur pour une desserte locale en favorisant les circulations douces et la végétalisation. Nous estimons qu'une évaluation environnementale n'est pas nécessaire à l'échelle de ce projet.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Étude pollution réalisée sur le site et note d'analyse accompagnant les résultats du projet. annexe 6

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Lyon

le, 24 février 2020

Signature

